



S Y L L A B U S

Introduction au droit public et au droit constitutionnel

- **Code Apogee de l'enseignement CM** : DLC DK101
- **Code Apogee de l'enseignement TD** : DLDDK101
- **Titre de l'enseignement** : Introduction au droit public et au droit constitutionnel
 - Responsable de l'enseignement :
- **Nom de la formation** : Licence Droit
 - Responsable(s) pédagogique(s) de la formation : MCF Romy Sutra
- **Niveau de formation** : L1
- **Période** : S1
- **Crédits ECTS** : 7
- **Langue d'enseignement** : Français
- **Modalité pédagogique** : Présentiel
- **Total heures** :
 - Heures CM : 33h
 - Heures TD : 13h30
- **Modalités d'évaluation** :
 - Contrôle terminal : Epreuve orale
 - Contrôle continu :
- **Chargé(s) de TD** :

DESCRIPTION

• Principaux thèmes abordés

Le phénomène de pouvoir
Les méthodes de la science politique
L'organisation politique des sociétés
La dévolution du pouvoir (Révolutions et coups d'État, Le suffrage...)
L'encadrement du pouvoir par le droit (Notion de droit, Le phénomène de l'institution)
L'État (Notions et formes)
La souveraineté
La Nation et le peuple
La Constitution
La séparation des pouvoirs
Les droits de l'homme
La hiérarchie des normes
Le contrôle de constitutionnalité des normes
Les principaux régimes étrangers
L'histoire constitutionnelle de la France

• Descriptif de l'enseignement

Ce cours a vocation à initier les étudiants de première année aux grandes notions et concepts du droit public (Pouvoir(s), Constitution, Nation, État, Souveraineté, Institution, Peuple, Suffrage, Révolution, Droits de l'homme et libertés fondamentales, ...). Il aborde le rôle des normes juridiques dans l'exercice du pouvoir politique.

• Compétences attendues

• Prérequis

• Bibliographie

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans ce syllabus sont provisoires et peuvent être modifiées. Les modifications du plan de cours seront annoncées en classe.